

Le lycée ne prépare pas à la sélectivité de la première année Médecine,

- La Réforme PASS annoncée supprime la PACES et le numerus clausus en tant que tel mais aussi la possibilité de redoublement : cette nouvelle première année restera parmi les plus sélectives.
- La sélection arrive très tôt dans l'année, dès décembre, à peine trois mois après la rentrée. La réussite se joue dès les premières semaines.
- Les méthodes de travail du Lycée ne sont pas adaptées aux épreuves de la première année Médecine, qui impliquent à la fois la compréhension et la restitution d'une quantité colossale de cours.
- PARCOURSUP : Les attendus pour s'inscrire en PASS sont de plus en plus exigeants et nécessitent un bon dossier de terminale.

Anticiper sa préparation dès la terminale : facteur clé de réussite

- Acquérir une méthode de travail efficace et spécifique et prendre de l'avance constitue la meilleure solution pour aborder dans les conditions optimales la première année de Médecine.
- La première année Médecine reste une compétition où seuls les meilleurs réussiront. Chaque élève ayant ses propres forces et faiblesses, la préparation doit ainsi débiter en amont car il est trop tard pour changer ses méthodes de travail pendant la compétition.
- Prendre le rythme et passer en mode « efficace » en visant une belle mention au baccalauréat permet d'aborder l'année de Médecine dans la peau d'un doublant, avec confiance en maîtrisant son stress.

Depuis 2012, SupExam prépare les élèves de terminales avec une méthode qui vise à la fois l'excellence au baccalauréat et la réussite en PACES

- En se focalisant sur le premier semestre, composé de matières scientifiques communes à la terminale (Physique, Chimie, Biologie, et Mathématiques), SupExam permet d'améliorer les résultats en terminale et de viser un bon score dès le premier semestre (le plus discriminant).
- L'ensemble des cours sont dispensés par une équipe pédagogique composée exclusivement d'enseignants hautement qualifiés (Ecole Normale Supérieure, doctorat et/ou agrégation), spécialistes du programme de terminale et du concours PACES.
- Des cours spécifiques de méthodologie sont dispensés pour permettre à l'élève de se mettre au plus tôt dans la peau d'un étudiant de PACES et d'expérimenter pour trouver sa propre méthode de travail.
- Le contenu, volume horaire des cours, travail personnel exigé est tout à fait compatible avec le rythme de la terminale, il a été calibré pour améliorer vos performances actuelles et capitaliser sur des connaissances clés utiles dès le saut dans la PACES.
- Le programme a été soigneusement pensé pour à la fois maîtriser les bases indispensables à un bon début de première année Médecine tout en améliorant la performance de l'élève en classe de Terminale et au baccalauréat.

La prépa TERMINALE Santé portera sur les notions scientifiques et méthodologiques nécessaires à appréhender la première année Médecine et à faire décoller vos notes au lycée.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION MA PREPA TERMINALE Santé – PIÈCES À FOURNIR

- Fiche d'inscription ci-jointe complétée avec Photo. / Le règlement intérieur ci-joint complété.
- Photocopies des bulletins de la classe de Première
- Le règlement des frais d'inscription (Cf modalités ci-dessous)

PERIODE 1 - Les cours ont lieu en présentiel **durant la 1ère semaine des vacances de la Toussaint, d'hiver et de Pâques**

	VACANCES DE LA TOUSSAINT	VACANCES D'HIVER	VACANCES DE PRINTEMPS	QCM EN LIGNE	Total heures	Tarif
Du lundi au vendredi De 13h15 à 17h30	Du 21 au 25/ 10/2019	Du 17 au 21/02 /2020	Du 13 au 17/ 04/2020	oui	73 heures	700 euros

PERIODE 2 - Les cours ont lieu en présentiel **durant la 1ère semaine des vacances d'hiver et de Pâques**

	VACANCES D'HIVER	VACANCES DE PRINTEMPS	QCM EN LIGNE	Total heures	Tarif
Du lundi au vendredi De 10h15 à 12h15 Et de 13h15 à 17h30	Du 17 au 21/02 /2020	Du 13 au 17/ 04/2020	oui	73 heures	700 euros

- Avec une séance de 4 à 6 heures par jour durant 5 jours du lundi au vendredi.
- Chaque jour une pause de 15mn est organisée après 2 heures de cours. Cette pause permet à nos élèves de **partager un moment de convivialité** avec les professeurs, les tuteurs et les étudiants qui préparent le concours PACES.
- Ces cours sont dispensés dans nos **locaux idéalement situés** au 109,110 et 115 Rue Sainte Cécile (13005), **à deux pas de la faculté de Médecine et du métro.**
- **Des QCM en ligne** (environ 10h) sont mis à disposition afin que l'élève puisse s'entraîner tout au long de l'année.
- **3 concours blancs** (3h) sont mis à disposition en ligne pour que les élèves puissent valider leurs acquis et garder le rythme pendant les vacances scolaires.
- Les matières enseignées sont celles communes à la terminale et au premier semestre de PACES : **Physique, Chimie, Biologie, et Mathématiques.**

Tarif : 700 € pour un volume horaire global de 73h

(Possibilité de règlement en plusieurs fois, voir ci-dessous)

FICHE D'INSCRIPTION / CONTRAT PEDAGOGIQUE

PHOTO

NOM/ PRENOM :

Tel mobile: _ / _ / _ / _ / _ / _ Email de l'élève (adresse valide !) :

Adresse :

PARENTS : Mère Profession : _____ Tel : _ / _ / _ / _ / _ / _ Email :

Père Profession : _____ Tel : _ / _ / _ / _ / _ / _ Email :

LYCEE FREQUENTE EN TERMINALE : **VILLE :** Terminalespé ;

Je choisis ma Prépa :

PERIODE 1 - Les cours ont lieu en présentiel **durant la 1ère semaine des vacances de la Toussaint, d'hiver et de Pâques**

La formule Prépa Stage Période 1: Tarif : 700€ pour un volume horaire global de 73h

	VACANCES DE LA TOUSSAINT	VACANCES D'HIVER	VACANCES DE PRINTEMPS	QCM EN LIGNE	Total heures	Tarif
Du lundi au vendredi De 13h15 à 17h30	Du 21 au 25/ 10/2019	Du 17 au 21/02 /2020	Du 13 au 17/ 04/2020	oui	73 heures	700 euros

PERIODE 2 - Les cours ont lieu en présentiel **durant la 1ère semaine des vacances d'hiver et de Pâques**

La formule Prépa Stage Période 2: Tarif : 700€ pour un volume horaire global de 73h

	VACANCES D'HIVER	VACANCES DE PRINTEMPS	QCM EN LIGNE	Total heures	Tarif
Du lundi au vendredi De 10h15 à 12h15 Et de 13h15 à 17h30	Du 17 au 21/02 /2020	Du 13 au 17/ 04/2020	oui	73 heures	700 euros

Le règlement des frais d'inscription (Cochez la case correspondant à votre choix):

- Je choisis d'échelonner les frais d'inscription : Je joins 4 chèques de 175 € à l'ordre de SUPEXAM
- Je choisis de régler les frais d'inscription en 1 fois : Je joins 1 chèque de 700 € à l'ordre de SUPEXAM

Fait à....., le

Signature SUPEXAM

Signature de l'élève (e)

Signature des parents
Précédée de la mention « **Bon pour caution** »

Marseille, le

Direction

REGLEMENT INTERIEUR

Règles d'usage

Une conduite irréprochable est exigée au sein de l'Ecole.

Le silence est de rigueur.

Les locaux doivent être maintenus propres.

Pour pouvoir conserver ces locaux proches de la Faculté, nous vous demandons d'être **respectueux du reste de la copropriété et des abords.**

Conformément à la loi du 10 Janvier 1991 et à son décret d'application du 29 Mai 1992, il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'immeuble abritant l'établissement.

Un manquement grave à ces consignes entraînerait l'exclusion sans préavis.

La propriété intellectuelle

Toutes les informations ou documents remis à l'élève par SUPEXAM, ainsi que tous les éléments créés -notamment les QCM, fiches, photographies, illustrations, logos, etc- sont la propriété de SUPEXAM.

Tout élève inscrit à SUPEXAM s'engage à ne donner aucun document de SUPEXAM à un tiers.

Ces informations, documents ou éléments constituent des œuvres de l'esprit et sont soumis aux lois protégeant le droit d'auteur. Aucune licence, ni aucun droit autre qu'un usage personnel et privé, n'est conféré à quiconque au regard des droits de propriété intellectuelle. Toute reproduction intégrale ou même partielle et toute utilisation de copie réalisée à d'autres fins est expressément interdite et soumise à l'autorisation préalable et expresse de SUPEXAM. Cette reproduction ou représentation, par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Absences

La présence aux cours et aux devoirs (examens blancs, tests) est obligatoire.

Dans le cas où un élève se trouve dans l'impossibilité d'assister au cours, il doit en avvertir la scolarité au plus vite

Les parents lorsqu'ils le souhaitent peuvent être informés de l'assiduité et des notes de l'élève en faisant la demande à tout moment.

Règlements des frais de scolarité

La personne se portant caution financière de l'élève s'engage à régler la totalité des frais de scolarité. L'étalement des paiements ne constitue qu'une facilité.

Une inscription à une préparation est validée uniquement par le paiement complet de celle-ci.

Toute inscription est considérée comme définitive pour la durée de la préparation.

Aucun remboursement n'est prévu pendant l'année scolaire.

Un abandon ne signifie en aucun cas une dispense de paiement complet de la préparation.

L'accès au cours est subordonné à l'acquittement des frais de scolarité.

Elève	Parents
Nom : _____ Prénom : _____ Signature, précédée de <u>la date</u> et de la mention « lu et approuvé » Le _____	Nom : _____ Prénom : _____ Signature, précédée de <u>la date</u> et de la mention « lu et approuvé » Le _____